



CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal de Bassins
du mardi 25 juin 2013 à 20 heures

L'assemblée ordinaire est convoquée par le Bureau à la demande de la Municipalité pour le 25 juin 2013 à 20 h. à la salle communale avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2013 ;
- 2) Communications du bureau et de la municipalité ;
- 3) Préavis 3/13 relatif au rapport de la municipalité sur la gestion des comptes 2012 ;
- 4) Préavis 4/13 relatif au rapport de la municipalité sur les comptes de l'année 2012 ;
- 5) Préavis 5/13 relatif à l'étude et réalisation d'une première étape des travaux après PGEE-phase 2013-2014 ;
- 6) Préavis 2/13 relatif au règlement et plan de classement communal de protection des arbres ;
- 7) Nomination du bureau ;
- 8) Nomination de la commission de gestion ;
- 9) Nomination de la commission des finances ;
- 10) Nomination d'une commission pour la révision du règlement du Conseil ;
- 11) Propositions individuelles ;
- 12) Divers

Présidence : Sylvie Elben, vice-présidente

Secrétariat : Francine Bandieri

Scrutateurs : Robert Dutoit et Hans Rein

L'appel fait constater la présence de 33 conseillers; 6 sont excusés.

La présidente constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer. Elle propose une modification à l'ordre du jour, soit l'adjonction d'un point 3) : Réponse à l'interpellation de MM Dubois et Treboux concernant le préavis 02/2012. Les autres points de l'ordre du jour seront décalés en conséquence et suivis sans autre.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2013

Ce procès-verbal est approuvé avec remerciements à son auteur.

2. Communications du bureau et de la municipalité

Du Bureau :

Mme Odile Hausser, présidente informe le Conseil qu'elle ne briguera pas un nouveau mandat, sa santé étant actuellement sa priorité. Elle remercie tous les membres du Conseil pour leur soutien.



Mme Sylvie Elben résume un courrier de M. Aguet adressé à la présidente et à certains membres des commissions des finances et de l'urbanisme. Cette question étant du ressort de la gestion municipale, le dossier lui sera transmis et le Bureau enverra simplement un accusé de réception à M. Aguet.

En ce qui concerne la séance extraordinaire au sujet du Conseil régional, il n'y pas eu de procès-verbal comme annoncé mais tous les conseillers ont reçu, soit par mail, soit par courrier, les documents présentés tant par la Municipalité que par le représentant du Conseil régional.

De la Municipalité :

M. Rastello informe que les travaux pour le trottoir de la rue de la Croix ont commencé.

M. Vukasovic communique sur l'avancement des travaux du réseau d'eau. La fin est prévue pour le mois de septembre.

Concernant l'assistant de sécurité publique, le dossier est toujours en cours.

M. Miauton répond à la demande de Mme Zesiger concernant la circulation des cavaliers en forêt. Il remercie Mme Zesiger pour son engagement sur ce dossier. Un groupe de coordination a été créé mais pour l'instant la commune de Bassins ne s'y implique pas.

M. Matthey fournit quelques statistiques concernant la déchetterie prouvant que notre concept fait ses preuves. Pour le moment, le tonnage des ordures ménagères a vraiment diminué. Seul celui du papier et carton est en augmentation, tous les autres restent stables par rapport à 2012.

M. Lohri informe que le dossier de mise à l'enquête des logements au centre du village sera à nouveau déposé à la fin de ce mois car il était nécessaire de clarifier certains documents pour éviter d'avoir des oppositions sur la forme. Les gabarits seront reposés.

Il signale que M. Vukasoci a été nommé au CODIR de l'Esplanade et devient donc le responsable pour les écoles,

D. Lohri reste en charge de l'UAPE.

3. Réponse à l'interpellation de MM : Dubois et Treboux concernant le préavis 02/12

Conformément à ce qui avait été décidé lors du dernier Conseil, la Municipalité a fourni à la Commission de gestion toutes les informations nécessaires sur ce dossier. La Commission de gestion a fourni un rapport écrit qui a été adressé à tous les conseillers.

Les interpellateurs jugent cette réponse insatisfaisante car ils désiraient une réponse de la Municipalité en direct.

Après une vive discussion, aucune résolution n'est adoptée et il est passé sans autre à la suite de l'ordre du jour.

4. Préavis 3/13 relatif au rapport de la municipalité sur la gestion des comptes 2012

Les conclusions de la commission de gestion sont apportées par Mme Anne Genevay-Bolay. La commission propose d'approuver ce préavis.

La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. La discussion est close.

Au vote, décharge est donnée à la Municipalité pour sa gestion par 31 oui et 2 abstentions.

5. Préavis 4/13 relatif au rapport de la municipalité sur les comptes de l'année 2012

Les conclusions de la commission de gestion sont apportées par Mme Anne-Marie Badel.

La commission propose d'approuver ce préavis.

La discussion est ouverte.



M. Bernard Treboux entame une longue série de questions dont la plupart des réponses se trouvent dans le rapport de la Municipalité. Il est essentiellement question de certains dépassements de postes du budget et du détail du compte forestier, lequel est d'une grande importance dans le décompte de la péréquation communale.

Après quelques échanges sur ces points de détails, Mme Herlinda Elmer prend la parole au nom de la Commission de gestion dont elle considère que le travail n'est pas reconnu au vu de toutes les interrogations posées. La Commission a effectué sa tâche au plus près de sa conscience et en obtenant les réponses à ses questions et Mme Elmer demande qu'un minimum de confiance soit accordé tant à la Municipalité qu'à la commission de gestion.

Mme Matthey demande pour quelle raison certaines communes riches se voient rétrocéder des montants importants dans le cadre de la péréquation et que nous continuons à payer de grosses sommes pour ce poste du budget.

Le Syndic répond qu'il s'agit souvent de question de rattrapage par rapport aux années précédentes et il suffit qu'un gros contribuable quitte ces riches communes pour modifier tout le système.

La discussion est close.

Au vote, les comptes sont acceptés par 29 oui, 2 non, le reste étant des abstentions.

6. Préavis 5/13 relatif à l'étude et réalisation d'une première étape des travaux après PGEE-phase 2013-2014

Les conclusions du rapport de la commission des finances données par Mme Matthey proposent l'acceptation de ce préavis.

Celles de la commission d'urbanisme par Mme Elmer arrivent à la même proposition.

La discussion est ouverte.

Plusieurs conseillers demandent des informations concernant l'augmentation prévue de Chf. 0.20 au m³, ainsi que sur l'augmentation du tarif de l'eau communiquée ce printemps. M. Vukasovic répond qu'il n'est pas impossible qu'il y ait plus tard une autre augmentation sur le poste des eaux usées, cette ligne du budget devant être équilibrée. En ce qui concerne l'augmentation du prix de l'eau, il ne s'agit pas du même poste.

M. Vukasovic présente une synthèse des différentes taxes affectées : EC, EU et déchets et arrive à la conclusion qu'en raison de la diminution des taxes « déchets », globalement on subit une augmentation d'environ Chf. 157.- par an pour une famille de 4 personnes dans la commune.

La discussion est close.

Au vote, le préavis est accepté par 30 oui, sans opposition, le reste étant des abstentions.

7. Préavis 2/13 relatif au règlement et plan de classement communal de protection des arbres

Mme Zesiger donne lecture complète du rapport de la commission forêts/alpages qui approuve de préavis.

Comme les conseillers n'ont pas reçu le règlement et le plan qui avaient été mis à l'enquête en mars 2013, il est proposé de renvoyer de point de l'ordre du jour à une prochaine séance. Les documents seront transmis par mail aux conseillers.

La proposition de renvoi étant soutenue par la majorité des conseillers, il est procédé de la sorte.

8. Nomination du bureau

: Election a la présidence;
Mme Odile Hausser ne se représentant pas pour cette élection et Mme Sylvie Elben déclinant également une élection, c'est Mme Francine Bandieri qui est proposée pour ce poste. Elle est élue par acclamation.

Mme Sylvie Elben est réélue 1^{ère} vice-présidente



COMMUNE DE BASSINS
Fédération des sites clunisiens adhésion 2004



Mme Nadine Konrad est réélue 2^{ème} vice-présidente

Les scrutateurs : Robert Dutoit et Jean Rein ainsi que les suppléantes Célia Rastello et Frédérique Zesiger sont également réélus par acclamation. *appel*

En raison de la nomination de Francine Bandieri à la présidence, le poste de secrétaire se trouve vacant. Aucune vocation ne se présentant, il sera fait *appel* au secrétaire suppléant pour un intérim et une annonce sera passée dans le Bassinfo pour trouver un volontaire.

9. Nomination de la commission de gestion

Mmes Anne-Marie Badel, Elyane Wehrin, Célia Rastello, Anne Genevay-Bolay et M. Laurent Renevier sont élus par acclamation. D'autres membres pourront les rejoindre à l'occasion d'une élection complémentaire lors du prochain conseil.

10. Nomination de la commission des finances

Mmes Christiane Matthey, Célia Rastello, MM Antoine Briachetti, Bruno Daengeli, François Martignier et Robert Dutoit sont élus par acclamation. D'autres membres pourront les rejoindre à l'occasion d'une élection complémentaire lors du prochain conseil

11. Nomination d'une commission pour la révision du règlement du Conseil

En vertu de la législation cantonale, des modifications mineures devront être apportées à notre règlement d'ici le 1^{er} janvier 2014. Pour cette commission, sont élus : Mmes Odile Hausser, Sylvie Elben, Anne Genevay-Bolay, Frédérique Zesiger et M. Bernard Treboux.

12. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été déposée dans les formes au bureau du Conseil. Ce point est clôt.

13. Divers

M. Briachetti revient sur des propos tenus hors conseil qu'il n'a pas appréciés. La Présidente regrette de ne pas pouvoir prendre en considération ses remarques car il ne s'agissait pas de la séance elle-même mais d'une situation qui ne relève pas de sa compétence.

M. Dunand demande des précisions quand à la situation de la route de Burtigny. M. Rastello répond qu'il s'agit d'une route communale entre Bassins et Le Vaud qui est normalement ouverte à la circulation.

M. Dubois présente séance tenante sa démission avec effet immédiat du Conseil. La Présidente lui rappelle qu'il doit la communiquer par écrit, même si elle est notée au procès-verbal.

Une discussion s'engage également sur la question de la sécurité routière avec des questions sur les priorités de droite dans les zones 30 km/h.

M. Briachetti revient sur le plan de classement des arbres et demande si l'on ne peut pas intervenir auprès des propriétaires qui laissent pousser des arbres très hauts et bouchent la vue de leurs voisins, créant ainsi des tensions dans certains quartiers. Cette demande est transmise à la Municipalité.

Pour terminer M. Lohri invite les conseillers qui le désirent à partager une verrée au carnotzet communal.

La Présidente remercie les conseillers pour leur participation et leur souhaite un bel été.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 23 heures.



COMMUNE DE BASSINS
Fédération des sites clunisiens adhésion 2004



Bassins, le 26 juin 2013

Sylvie Elben, vice-présidente



Francine Bandieri, secrétaire

